



## « L'enfant @ l'hôpital » s'engage. Notre charte éthique

15 mars 2010

### 1 Finances

**Rigoureuse** dans sa gestion, l'association n'a pas de bureau et ne compte que deux salariés. Elle s'efforce de limiter ses frais de fonctionnement au strict minimum.

**Attentive** à ses fournisseurs, l'association s'engage à régler les factures dans les délais impartis.

**Respectueuse** de ceux qui l'aident, l'association ne diffuse ni ne vend la liste de ses donateurs.

### 2 Formation

**Consciente** de son rôle de formateur, l'association s'engage à encadrer les stagiaires et à les former au mieux de leurs talents.

### 3 Développement durable

**Attachée** à la préservation de la planète, l'association incite l'ensemble de ses collaborateurs à se déplacer en transports en commun ou à pratiquer le covoiturage.

**Respectueuse** de l'environnement, l'association recycle ses ordinateurs, après les avoir formatés, en les apportant chez Emmaüs.

